www.agstg.ch

CA*AVS*
Communauté d'action
ANTIVIVISECTIONNISTES
SUISSES
Ligue nationale de l'antivivisection

Albatros

Edition No 14 ¤ Mars 2007 ¤ Tirage 7900 ex. en français, allemand et italien

source photo: © shac

Journée d'action et manifestation à Munich

21 avril 2007

Abolir les expériences sur les singes!

SHAC7

Des défenseurs des animaux derrière les barreaux!

Ce produit cosmétique n'a pas été testé sur des animaux

Semaine d'action pour l'abolition des expériences sur les singes!

du 23 au 28 avril 2007

- Zurich: expériences sur les singes stoppées!
- Le rôle de l'expérimentation animale
- Questions sur l'autorisation des expériences sur les animaux

Impressum

Editeur

CA*AVS*
Communauté d'action
ANTIVIVISECTIONNISTES
SUISSES
Ligue nationale de l'antivivisection

Brisiweg 34
CH-8400 Winterthur
Suisse
Téléphone/Fax +41 (0)52 213 11 72
www.agstg.ch
office@agstg.ch

Président

Dora Hardegger

Rédaction

Andreas Item

Mise en page

Ralf Maubach - www.id-mediapoint.de

Tirage

7900 ex. au total

Parution

4 éditions par année en
allemand, français et italien

Prix, Abonnement

Pour les membres CA*AVS* gratuit,
Abonnement, voir Boutique à
l'intérieur

Dons/paiements

Compte postal: 40-7777-6
IBAN CH45 0900 0000 4000 7777 6
SWIFT Code/BIC: POFICHBEXXX
Banque destinataire:
Swiss Post, PostFinance, Nordring 8,
CH-3030 Berne
Numéro de compensation: 09000

Reproduction autorisée dans la mesure
où elle indique la source initiale
Les textes signés ne reflètent pas
forcément l'opinion de la CA*AVS*. Les
auteurs des textes en sont responsables.

Traduction française:
Katherine Cadury
Basel/Bâle
Tel. 061 / 363 02 39
kcadury@cadury.ch

Editorial

Chers antivivisectionnistes, Mesdames, Messieurs,

J'aimerais commencer par vous adresser un tout grand merci.
Dans l'avant-dernier « Albatros » nous avions appelé à collecter des signatures et à écrire des lettres de protestation contre la réintroduction de l'expérimentation sur les souris, depuis longtemps dépassée, pour déceler les toxines dans les moules. L'organisation Animal 2000 e. V. remercie vivement ses lecteurs pour les nombreux milliers (!) de signatures qui lui sont parvenus depuis la Suisse. Toutes les listes de pétitions récoltées vont être bientôt remises personnellement à Markos Kyprianou, commissaire auprès de l'UE à la protection des consommateurs.

Campagne singes 2007

Notre campagne a déjà démarré avec l'action de cartes de protestation à l'ambassade de l'île Maurice. Nous parcourrons la Suisse en avril pendant une semaine avec cette campagne. Avant cette semaine, nous participerons à la manifestation internationale contre la vivisection à Munich. Vous y êtes aussi cordialement invités, chères lectrices et chers lecteurs. Vous trouverez dans le présent numéro des informations sur la manif ainsi que sur la semaine d'action et la manière dont vous pouvez y participer activement.
Nous avons joint à ce numéro le prospectus de la campagne ainsi que la pétition. Aidez-nous à mettre fin aux souffrances des singes. Commandez des prospectus et des listes de pétitions supplémentaires à distribuer et récoltez des signatures parmi vos amis et parents, à l'école, à l'université ou dans votre entreprise, dans la zone piétonne ou devant le supermarché, laissez-en à disposition dans les cabinets médicaux et les bibliothèques…
Vous pouvez commander des affiches, des prospectus et des listes de pétition auprès de notre secrétariat ou par e-mail à aktiv@agstg.ch

Pourquoi une campagne spécifique pour les singes?

Pourquoi une campagne spécifique pour les singes ?
Pour nous, les singes ne sont pas privilégiés par rapport aux autres animaux en termes de droit de vivre.
Cette campagne est placée dans le contexte de la lutte pour l'abolition de toutes les expériences sur les animaux.
C'est pour des raisons stratégiques que nous avons opté pour cette campagne. Les expériences sur les singes sont actuellement souvent critiquées. Non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe. Nous faisons partie d'un mouvement international d'antivivisectionnistes et en tant que tels nous nous efforçons en commun de démolir le fondement de l'industrie de la vivisection. Si l'on veut démolir des murs, il faut d'abord combattre les points faibles. L'un de ces points faibles, ce sont les expériences sur les singes. Certes, nous aussi nous préférerions parfois enfoncer directement la tête dans le mur.

Nous avons rénové notre site Internet.

Voulez-vous être informés des nouveautés ?
Inscrivez-vous pour recevoir notre circulaire et vous ne manquerez plus aucune de nos informations. Vous trouverez notre page d'accueil comme d'habitude sous www.agstg.ch.

Taxes d'abonnement en retard:

Nous avons malheureusement constaté que certains abonnés à « Albatros » n'ont plus payé leur cotisation depuis 2003. Si vous l'avez oublié, nous vous prions de virer votre taxe d'abonnement dans les deux mois prochains. A défaut, nous devrons partir du principe que vous ne souhaitez plus recevoir notre magazine.
Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et à vous présenter, chers antivivisectionnistes, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Andreas Item

Ce produit cosmétique n'a pas été testé sur des animaux

Pour les produits finis cosmétiques et détergents, il n'est plus réalisé d'expériences sur les animaux depuis de nombreuses années, d'après la déclaration de l'Association suisse des cosmétiques et des détergents (CDS). Egalement selon la statistique officielle sur l'expérimentation animale de Suisse, on ne réalise plus depuis des années déjà des expériences sur les animaux pour ces produits. Pouvons-nous donc acheter tout produit cosmétique avec la conscience tranquille?

Tout d'abord : pour être correct, nous ne devrions pas employer le mot de « sans expérience sur animaux », car il n'existe pas de cosmétique vraiment sans expérience sur animaux. Toute substance qui se compose de produits cosmétiques a été testée tôt ou tard dans l'expérimentation animale – même l'eau.

Conscients de ce fait, nous devrions renoncer résolument à tout produit cosmétique.

Mais nous devrions alors renoncer aussi aux aliments, aux vêtements, bref à tout ce que nous consommons. Mais, maintenant et ici, de nombreux animaux meurent dans d'atroces souffrances lors d'expériences pour la cosmétique. Plaçons donc un accent dans le présent et pour l'avenir.

C'est presque aussi chaotique que dans la branche bio. Différents labels et logos ornent toutes sortes de produits cosmétiques et cherchent à attirer les clients qui ne veulent pas soutenir les expériences sur animaux avec leur achat.

Mais la prudence est de mise : les mentions comme « sans expérimentation animale » ou « non testé sur animaux » ne sont pas protégées par la loi. Ainsi, tout fabricant peut faire sa publicité dont le produit fini concerné n'a pas été testé sur animaux, mais pour les substances duquel de nombreux animaux ont dû mourir dans d'atroces souffrances.

Mais il existe aussi des entreprises qui s'engagent à employer des ingrédients sans expériences sur animaux. Ceux-ci emploient alors souvent l'un des labels mentionnés ci-dessous.

Pourquoi pratiquer des expériences sur animaux pour les produits cosmétiques ?

Lorsqu'une société développe une nouvelle substance (ingrédient) pour un produit cosmétique, respectivement si la sécurité d'un ingrédient employé depuis longtemps déjà n'est plus assurée, l'entreprise en question doit tester cette substance quant à son innocuité. Ces essais sont prescrits par la loi. Tous les pays n'ont pas les mêmes prescriptions à cet égard, mais si l'on veut vendre son produit au niveau international, il faut réaliser ou faire réaliser ces tests.

En revanche, les produits finis n'ont pas besoin d'être testés. Au dire des fabricants de cosmétiques, ceci n'aurait aucun sens, car chacun des ingrédients a été testé à fond.

Quelques grandes entreprises testent néanmoins aussi leurs produits finaux sur des animaux. Ceci non pas, comme on le pense souvent à tort, pour la protection des consommateurs, mais pour la protection contre les consommateurs. De façon identique au mode de procéder des groupes pharmaceutiques, la branche cosmétique utilise aussi ces résultats de test pour se prémunir contre d'éventuelles prétentions en dommages-intérêts de consommateurs lésés.

Une sélection des procédures de test courantes:

Test de Draize (test d'irritation des yeux)

Des animaux (principalement des lapins) sont fixés dans de petits boxes, de sorte que seule leur tête dépasse. Celle-ci est fixée de telle manière que les lapins ne puissent pas protéger leurs yeux. Ensuite, la substance est versée par gouttes dans les yeux. A intervalles déterminés, on observe l'étendue des dommages qui surviennent. Ceux-ci entraînent de fortes inflammations ainsi que la destruction du tissu. Ainsi on détermine la quantité avec laquelle il se produit des corrosions sévères ou l'aveuglement de l'œil.

Toxicité aiguë et chronique (souvent test LD 50)

La substance de test est administrée à des rats ou souris généralement par sonde stomacale à dose croissante. Ensuite on observe l'intensité des effets. Les animaux se tordent pendant des heures en proie à des crampes, souffrent de diarrhées, de vomissements, de fièvre, de frissons, de paralysies et d'hémorragies internes.

Au moyen du test LD-50 on détermine à quelle quantité de la substance de test 50% des animaux de l'essai meurent.

Test d'irritation cutanée:

On applique la substance sur la peau

tondue et parfois gercée des animaux. Sur la base des détériorations comme rougeur, inflammations, eczémas et destruction du tissu, le risque potentiel pour les consommateurs doit être déterminé.

Il n'est pas nécessaire d'effectuer des expériences sur animaux pour les produits cosmétiques !

On connaît déjà plus de 8000 ingrédients pour les produits cosmétiques, qui sont classifiés comme sûrs. Comme le prouvent quelques entreprises, on peut créer sans cesse de nouveaux produits à partir de ces substances. Il n'est pas nécessaire p. ex. de développer encore un agent conservateur, car il existe déjà en de nombreuses variantes depuis des décennies sur le marché.
Mais malheureusement, l'avidité de maximisation des bénéfices de nombreuses sociétés sont aveugles devant ces faits. Dans leur croyance que seuls les produits avec principes actifs nouvellement conçus se vendent, ils testent sans cesse de nouvelles substances. Il s'agit d'une petite partie seulement de la substance dont l'effet promet p. ex. d'être une fontaine de jouvence. Généralement il s'agit de parfums, de colorants, d'agents de conservation, de solvants …
Chaque fabricant pourrait recourir à ces ingrédients éprouvés pour de nouveaux développements.
Mais même pour les entreprises qui souhaitent développer de nouveaux ingrédients, il existerait souvent une alternative.
Non les expériences sur animaux, mais les essais d'innocuité et d'absence de danger sont prescrits par la loi. Il existe déjà quelques procédures de test reconnues sans expériences sur les animaux, qui garantissent la même sécurité des ingrédients. Il s'agit essentiellement de méthodes in vitro. Ces procédures sont absolument fiables, plus rapides à réaliser et aussi plus avantageuses que les expériences sur animaux. Chaque entreprise cosmétique a la possibilité de chercher des alternatives ou de soutenir leur recherche.
En effet, aussitôt qu'il existe une alternative équivalente à une expérience sur animaux, il faut qu'elle soit appliquée en vertu de la loi. Mais de nombreuses sociétés sont réticentes devant de nouvelles procédures de test dans la lutte pour des produits sans cesse nouveaux. Et pour leur part, les législateurs ne s'en soucient manifestement pas. Ceci est prouvé déjà par le fait que les législateurs essaient de combattre la reconnaissance de méthodes de test sans expériences sur animaux, avec tous les moyens dont ils disposent.
La validation (contrôle de la validité) d'alternatives aux expériences animales doit conduire au même résultat que les expériences elles-mêmes, qui d'ailleurs n'ont elles-mêmes jamais été validées. Ceci représente souvent un problème, car les résultats des expériences sur animaux sont rarement uniformes. Ainsi, un test alternatif devrait conduire aux mêmes résultats inégaux et peu fiables.
Dans la pratique, ces résultats ont parfois été atteints avec des cultures tissulaires et cellulaires animales. Mais avec les cultures tissulaires et cellulaires humaines, la validation est pratiquement impossible, car ces cultures réagissent différemment des cultures animales.
C'est un paradoxe, car avec des cultures tissulaires et cellulaires humaines on obtiendrait certainement des affirmations plus précises et plus fiables sur les effets de la substance de test respective sur l'humain. Mais comme elles ne fournissent pas les mêmes résultats de test que les cultures tissulaires de rats, p. ex., elles ne sont pas reconnues par la loi.
En ce qui concerne une interdiction des expériences sur animaux pour les produits cosmétiques, l'UE est plus avancée que les milieux politiques suisses.
Les expériences sur animaux pour les produits finaux sont interdites en UE depuis 2004, de même les expériences sur animaux pour les ingrédients ne sont permis que s'il n'existe pas d'alternative reconnue dans l'UE.
Les méthodes alternatives contiennent non seulement des procédures de test sans expériences sur animaux, mais aussi des méthodes qui diminuent le nombre d'animaux de laboratoire ou la souffrance animale provoquée par l'expérience. Une inconséquence inacceptable, que des milliers d'animaux doivent payer de leur vie. Malheureusement l'UE a omis d'obliger impérativement les sociétés à rechercher et à financier des méthodes alternatives sans expériences sur les animaux.
Pour les ingrédients, les expériences sur animaux seront probablement interdites dans l'UE à partir de 2009.
En Suisse, selon les indications officielles, il n'est pas réalisé d'expériences sur animaux pour les produits cosmétiques, mais il n'existe pas chez nous d'interdiction légale concrète.
Toutefois, nous devons nous activer, nous aussi, car à partir de 2013, la vente de produits cosmétiques testés sur animaux (ou de leurs ingrédients) doit être interdite en UE.

Que peuvent faire les consommatrices et consommateurs?

Ne poursuivez pas chaque nouvelle tendance de la cosmétique. Achetez vos produits cosmétiques chez des sociétés qui sont résolument contre les expériences sur animaux et qui marquent leurs produits par un label correspondant (voir ci-dessous). Souvent, ces sociétés utilisent aussi des matières premières les plus naturelles possibles, ce qui profite à son tour à notre environnement.

Mais pas toutes les sociétés qui n'utilisent aucun de ces logos ne font des expériences sur animaux ou en commandent. La société Weleda, p. ex., fait partie de ces sociétés; elle est strictement opposée aux expériences sur les animaux.

Avec les labels présentés ci-dessous, nous essayons de vous aider dans votre décision d'achat. Ainsi, vous rendez un service non seulement aux animaux, mais aussi à vous-même. En effet, les ingrédients de ces produits sont déjà sur le marché depuis des années, ce qui signifie que des effets secondaires nocifs potentiels seraient déjà connus depuis longtemps.

Demandez dans votre magasin habituel, au magasin bio, à la droguerie… des produits de ce genre, car face à une demande permanente, les commerçants prendront conscience de ce que les produits « sans expériences sur les animaux » sont demandés par le client. Et servez-vous de l'un des liens Internet mentionnés ci-dessous pour obtenir une liste actualisée des sociétés.

◆ Andreas Item

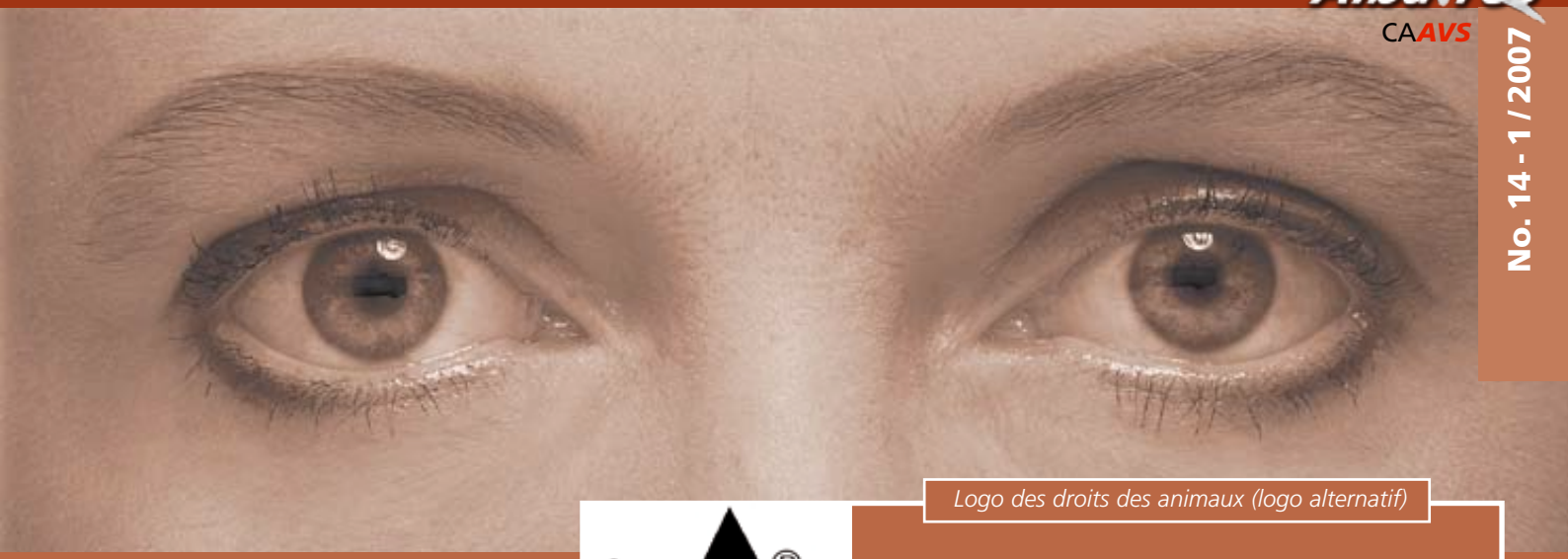

Vous trouverez ci-dessous sous forme abrégée les directives de quelques logos/labels qui ne sont attribués qu'à des sociétés dont les produits sont sans expériences sur les animaux.

Logo des droits des animaux (logo alternatif)

Alternative Tests

Pour les sociétés qui emploient ce label, les mêmes dispositions s'appliquent que pour le logo d'or, à une exception près. La différence :

- Les sociétés s'engagent à n'employer aucun ingrédient testé dans l'expérimentation animale dans les cinq dernières années.

Pour les ingrédients testés plus tôt dans l'expérimentation animale, une contribution à la recherche de méthodes alternatives doit être apportée.

Vous trouverez des informations détaillées ainsi qu'une liste de sociétés et d'achats pour les produits portant l'un de ces logos sur le site Internet : www.tierrechts-signet.ch

Logo des droits des animaux (logo d'or)

- Les sociétés qui utilisent ce label ne doivent pas procéder à des expériences sur animaux ou les commanditer, ni pour leurs produits finaux, ni pour leurs ingrédients.
- Les sociétés s'engagent à n'employer aucun ingrédient testé dans l'expérimentation animale après le jour-critère du 1.1.1979.
- Tous les ingrédients doivent être indiqués, y compris leur fabricant. Ceux-ci sont contrôlés à intervalles réguliers.
- Aucun ingrédient obtenu dans la cruauté envers les animaux ne doit être employé.

Tierrechts-Signet
Sigle droits des animaux
Sigla diritti degli animali

Directives du Deutsche Tierschutzbundes (DTschB)

Les directives du Deutsche Tierschutzbund avec le logo de l'association internationale des fabricants contre les expériences sur animaux dans la cosmétique (Internationale Herstellerverband gegen Tierversuche in der Kosmetik = IHTK) sont conformes dans les points essentiels à ceux du logo d'or.

Vous trouverez des informations détaillées ainsi qu'une liste de sociétés et d'achats pour les produits portant ce logo sur le site Internet: www.tierschutzbund.de/00754.html

Le Humane Cosmetic Standard (HCS)

- Les sociétés qui utilisent ce label ne doivent pas procéder à des expériences sur animaux ou les commanditer, ni pour leurs produits finaux, ni pour leurs ingrédients.
- Les sociétés doivent indiquer un jour-critère après lequel plus aucun ingrédient ne peut être testé sur animaux. Ce jour-critère ne peut plus être différé.
- Les sociétés doivent introduire un système de contrôle sur leur chaîne de livraison. Celle-ci est contrôlée à intervalles réguliers par un institut de contrôle indépendant.
- Les sociétés ne doivent pas faire partie d'un groupe de sociétés dont d'autres entreprises fabriquent des produits cosmétiques qui ne sont pas mentionnées dans la liste du HCS.

Vous trouverez des informations détaillées ainsi qu'une liste de sociétés et d'achats pour les produits portant ce logo sur le site Internet : www.kosmethik.at

SHAC7

Stop Huntingdon Animal Cruelty *

Andy, Lauren, Kevin, Joshua, Jake, Darius

Comment un groupe d'activistes pour la défense des droits des animaux a commencé une insurrection et atterri derrière les barreaux

Le combat acharné des défenseurs des droits des animaux du monde entier contre Huntingdon Life Sciences (HLS), plus grand laboratoire d'expérimentation animale d'Europe (v. « Albatros » n° 13, pages 8/9) a fait ses premières victimes. Malheureusement, avec des conséquences graves pour les activistes concernés venant d'Amérique.

Les SHAC7 sont six activistes américains pour les droits des animaux, qui ont participé à la campagne internationale pour la fermeture du laboratoire de torture. En Amérique, il existe depuis 1992 une loi, le « Federal Animal Enterprise Terrorism Act », qui n'a encore jamais été appliquée jusqu'ici. Le « Federal Animal Enterprise Terrorism Act » poursuit tous ceux qui perturbent ou importunent les entreprises qui font des affaires avec des animaux.

En un mot – on dirait que cette loi a été créée pour réussir à bousiller et à épuiser les défenseurs des animaux ! Cela ne se fait pas qu'une poignée de citoyens « peu civilisés » fasse peur à la mafia pharmaceutique. Une quantité beaucoup trop grande d'argent et de pouvoir est impliquée et finalement il ne s'agit que d'animaux.

Comme la loi contient le complément « Terrorism Act », on peut infliger des peines de prison sévères déjà pour les plus petits délits. Les six activistes sont accusés d'avoir entretenu un site Internet qui proclame son « soutien idéologique » aux actions de protestation contre HLS et ses partenaires commerciaux et qui en a fait état. Des peines de prison horribles menacent, pouvant aller jusqu'à 23 ans.

Le milieu des défenseurs des animaux se bat avec passion et beaucoup d'idéalisme pour les co-créatures sans droits et torturés, et a déjà coûté beaucoup d'argent et d'énervement aux gouvernements. Avec de fortes peines de prison, un exemple doit être statué. Cela signifie que le milieu des défenseurs des animaux doit être démantelé. Ni les animaux, ni leurs défenseurs n'ont de droits. La liberté d'opinion et de parole font partie des droits fondamentaux des citoyens d'une démocratie – même en Amérique – du moins on le pense …

Historique du cas:

Les sept personnes concernées font partie de l'organisation SHAC (Stop Huntingdon Animal Cruelty USA). La campagne contre le laboratoire d'expérimentation a une longue liste de succès à son actif. Ce n'était donc plus qu'une question de temps avant que le gouvernement entreprenne quelque chose pour stopper les « vilains » activistes. Le 26 mai 2004, les sept (SHAC7) ont été officiellement accusés.

Etaient concernés : Kevin Kjonaas, Lauren Gazzola, Jacob Conroy, Joshua Harper, Andrew Stepanian, Darius Fullmer und John McGee. L'accusation contre John McGee a été abandonnée par la suite. Les six autres accusés ont été déclarés par le jury coupables sur tous les points d'accusation. Coupables de terrorisme contre Huntingdon Life Sciences et ses partenaires commerciaux. Bien que l'accusation paraisse alarmante, on ne reprochait pas vraiment aux six accusés de s'être personnellement comportés comme des terroristes, mais on est parti de l'idée que les exploitants avaient appelé sur leur site Internet à des protestations et actions publiques et qu'ils pouvaient donc être rendus responsables de toute action quelconque jamais réalisée au nom de SHAC USA. Si toute cette affaire n'était pas aussi grave, on ne pourrait que rire d'une telle interprétation du droit et de l'ordre. Et pourtant les accusés ont été condamnés et jetés en prison pour des années. Selon la loi

Suite page 8

* *Stoppez la cruauté de Huntingdon envers les animaux*

JAKE:
peine de prison: 4 ans
Jake a grandi dans le Connecticut et travaillait dans une clinique pour animaux. Il a vécu pendant sept ans à Seattle, où il a terminé ses études de beaux-arts, contribué à une organisation caritative, été membre du comité d'une grande organisation de protection animale et aidé avec succès à stopper une chasse à la baleine.

JACOB CONROY, # 93501-011
FCI VICTORVILLE MEDIUM I
FEDERAL CORRECTIONAL INSTITUTION
P.O. BOX 5300
ADELANTO, CA 92301
lettersforjake@shac7.com
www.SupportJake.org

JOSHUA:
peine de prison: 3 ans
Josh est originaire du Nord-ouest Pacifique. Il a étudié auparavant à l'école d'art dramatique et a aujourd'hui sa propre entreprise de production de vidéo. Josh a fourni des contributions sur des sujets de protection animale et environnementale, se prononce en faveur d'initiatives contre les guerres et tient des conférences à des universités aux USA sur différents sujets politiques d'actualité.

JOSHUA HARPER # 29429-086
FCI SHERIDAN
FEDERAL CORRECTIONAL INSTITUTION
P.O. BOX 5000
SHERIDAN, OR 97378
lettersforjosh@shac7.com
www.JoshHarper.org

LAUREN:
peine de prison: 4 ans, 4 mois
Lauren a terminé ses études à l'université de New York avec la mention « magna cum laude ». Elle a travaillé comme enseignante auxiliaire dans une école municipale, comme aide bénévole dans un groupe qui a obtenu que des primates de laboratoires soient remis à un refuge pour animaux. Actuellement, elle se prépare à passer un examen d'admission à une faculté de droit. Elle est conseillée en cela par des avocats leaders en matière de droit constitutionnel aux USA et aimerait être des leurs un jour.

LAUREN GAZZOLA # 93497-011
FCI DANBURY
ROUTE #37
33 1/2 PEMBROKE ROAD
DANBURY, CT 06811
lettersforlauren@shac7.com
www.SupportLauren.com

DARIUS:
peine de prison: 1 année, 1 jour
Dari est originaire du New Jersey. Il y est actif dans la protection animale depuis des années, a aidé lors de travaux de déblaiement dans des territoires où de nouveaux habitats d'animaux devaient être créés, participé à des campagnes contre la chasse à l'ours et organisé des séances d'information contre la fourrure. Darius travaille la semaine comme ambulancier et ses week-ends sont consacrés aux randonnées.

DARIUS FULMER # 26397-050
FCI FORT DIX
P.O. BOX 2000
FORT DIX, NJ 08640
lettersfordari@shac7.com

KEVIN:
peine de prison: 6 ans
Kevin a terminé des études de sciences politiques dans une université du Midwest. Il a été aide bénévole dans des homes et des camps pour enfants handicapés. Il a collaboré à un groupe local de PIRG (une sorte de bureau de protection des consommateurs), initié un groupe d'Amnesty International à son « college » et s'engage inlassablement pour l'absence de violence et les questions de protection animale.

KEVIN KJONAAS # 93502-011
FCI SANDSTONE
P.O. BOX 1000
SANDSTONE, MN 55072
lettersforkevin@shac7.com

ANDY:
peine de prison: 3 ans
Andy est originaire de Long Island, où il est inscrit à l'université de sciences environnementales. Il travaille à temps partiel auprès d'une association locale d'histoire et distribue chaque week-end à titre bénévole des repas à des sans-abri. En plus de cela, il participe à d'innombrables projets pour la paix et la justice. Depuis quelques années, il est activiste pour la défense des droits des animaux et fait des exposés dans des écoles partout à New York.

ANDY STEPANIAN # 26399-050
FCI BUTNER MEDIUM II
FEDERAL CORRECTIONAL INSTITUTION
P.O. BOX 1500
BUTNER, NC 27509
lettersforandy@shac7.com
www.AndyStepanian.com

américaine, c'est donc la même chose si l'on est membre d'une campagne de protection animale ou d'une organisation de terroristes.

Voilà le résultat concret d'une procédure judiciaire politique aux USA contre six activistes américains de la campagne SHAC, qui avait commencé en juin 2005 au sens de la loi « Animal Enterprise Terrorism » et qui a pris fin pour l'instant le 2 mars 2006.

Le procès lui-même s'est déroulé comme prévu. Les accusés et leurs avocats n'ont pas été autorisés à appeler leurs propres experts comme témoins, alors que le gouvernement américain a présenté au jury des soi-disant « experts », qui ont affirmé à quel point les expériences sur les animaux étaient importantes pour le progrès de la médecine, etc. Des jurés ont été admis qui sont employés chez des partenaires commerciaux de Huntingdon Life Sciences. Des employés des partenaires commerciaux de HLS étaient également invités à témoigner et se sont plaints auprès du jury et des jurés d'avoir tellement souffert, avec leurs familles, parce que des manifestations avaient eu lieu devant leurs maisons et que des activistes les avaient invectivés au téléphone. Mais qu'est-ce que ces affirmations avaient à voir avec les accusés? Pas la moindre culpabilité ne leur a été attribuée et ce n'est que cela qui aurait dû conduire à une condamnation!

Les jugements ont été infligés le 7 juin 2006. Même si les peines sévères dont on les avait menacés n'ont pas été prononcées, les activistes ont été emprisonnés, à l'issue d'un procès injuste qui dément tout sentiment de justice. Depuis le 16 novembre 2006, les six condamnés ont commencé à purger leur peine. Un jour très triste pour nous tous – mais la lutte doit continuer – les animaux de laboratoire n'ont que nous!

Témoignez votre solidarité aux prisonniers, afin qu'ils sachent que la lutte contre le lobby vivisectionniste continue à l'échelon international.

Prenez donc quelques minutes pour leur écrire, même si vous ne les connaissez pas. Le seul lien qu'un détenu peut avoir avec le monde extérieur, c'est une lettre ou une carte postale. Ecrivez, s'il vous plaît, à Jake, Darius, Lauren, Kevin, Josh et Andy, aussi souvent que vous le pouvez, pour que leurs longues années de détention passent rapidement.

- Rappelez-vous que toutes les lettres sont ouvertes et lues par le personnel de la prison. N'écrivez donc rien qui puisse vous causer des difficultés, aux détenus ou à vous-mêmes.
- Les détenus ont un numéro d'immatriculation. Celui-ci doit impérativement figurer sur l'enveloppe.

Malheureusement, le séjour en prison occasionne aussi des frais. Il est donc également possible d'envoyer de l'argent aux détenus et ce, sur un compte pour détenu. L'argent leur permet de financer p. ex. des denrées alimentaires véganes, des affaires de toilette, des timbres, du papier à lettres, des enveloppes, des cartes de téléphone et autres nécessités.

Les chèques peuvent être envoyés à:
The SHAC7 Support Fund
740A 14th St, #237
San Francisco, CA 94114

Une autre possibilité, ce sont les dons en ligne via PayPal!
Voir sous:
www.shac7.com/donate.htm

Plus amples informations sur les SHAC7 (malheureusement uniquement en anglais) sous:
www.shac7.com

◆ Sylvia Laver

Aux Philippines:

79 enfants intoxiqués par le pesticide Mocap

Dans la province philippine de Davao del Norte, 79 enfants ont dû être traités à l'hôpital à la suite d'une intoxication aux pesticides. L'incident s'est produit dans une école située à proximité immédiate d'une plantation de bananes. Le poison agricole Mocap, produit par la société BAYER CropScience, avait été répandu dans la plantation auparavant. On ne savait pas tout d'abord s'il s'agissait d'un accident ou d'un emploi planifié du pesticide. Les enfants se trouvaient dans la cour de l'école lorsqu'ils ont été enveloppés par le nuage toxique. Une trentaine d'écoliers ont perdu connaissance, d'autres ont été atteints de nausées, de vertiges et de problèmes respiratoires.
La plantation appartient à la société Tadeco, l'une des plus grandes entreprises agricoles des Philippines, avec une surface cultivable de 55'000 hectares. Tadeco a assumé la responsabilité de l'incident et fait traiter les enfants dans un hôpital propre à l'entreprise. Toutefois, des membres des autorités gouvernementales de la santé publique, qui voulaient effectuer des prises de sang aux victimes, se sont vu refuser l'accès à l'hôpital.

Le principe actif de Mocap, l'ethoprop, fait partie de la classe de substances des organophosphates et est apparenté chimiquement au E 605. L'OMS qualifie l'ethoprop de « extrêmement dangereux » (classe de danger 1) et de cancérigène. Le pesticide est employé contre les vers et les insectes, BAYER propose Mocap depuis les années 60. L'ethoprop se dégrade très lentement dans l'environnement et on le décèle souvent dans les eaux et dans la nappe phréatique.

Source : Coordination contre les dangers dus à BAYER, www.CBGnetwork.org
Communiqué de presse du
8 décembre 2006

Pour information:

Au 1er janvier 2007, la Poste a augmenté les taxes pour les versements au guichet. Les taxes sont désormais les suivantes:
Montants entre
1.– et 50.– : CHF 1.50
50.– et 100.– : CHF 1.80
100.– et 1000.– : CHF 2.35

Ces taxes ne sont pas dues si vous nous virez votre paiement par ordre de paiement ou online-banking.

Dr. Bernhard Rambeck

Le rôle de l'expérimentation animale

La médecine moderne dans le champ de tension entre l'art de guérir traditionnel et les sciences naturelles: le rôle de l'expérience sur animaux

Depuis des temps immémoriaux, l'homme a toujours essayé de guérir les maladies et les blessures et de différer la mort. Ses principales sources de découvertes étaient surtout l'observation de personnes et d'animaux en bonne santé et malades. A cela se sont ajoutées des découvertes et expériences intuitives concernant l'effet curatif de plantes et de minéraux. Les examens anatomiques de personnes décédées jouaient à certaines époques un rôle important, mais parfois ils étaient aussi interdits pour des raisons religieuses. Dans toutes les cultures, les médecins et guérisseurs mettaient l'accent sur la prévention des maladies par une alimentation judicieuse, l'évitement de substances toxiques et l'équilibre des forces physiques et psychiques de l'homme. Ils s'efforçaient de guérir les maladies déclarées par des préparations de toutes sortes de remèdes différents, généralement d'origine végétale. Les interventions chirurgicales étaient courantes chez les médecins de tout temps, alors que dans l'antiquité déjà, le patient était rendu inconscient au moyen d'herbes hallucinogènes ou soporifiques. Le principal objectif des écoles et académies médicales était la collecte et la transmission de connaissances en rapport avec les maladies. Mais à certaines époques, il y avait aussi des outsiders qui s'efforçaient d'arracher à la nature ses secrets au moyen d'expériences sur des animaux, des détenus ou des prisonniers de guerre. Le rôle de ces découvertes faites dans la violence est resté insignifiant pour l'évolution de la médecine. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la plupart des médecins et guérisseurs ne se préoccupaient guère, selon le principe médical « nil nocere » – surtout ne pas nuire – de la question de savoir si les animaux rendus artificiellement malades ou blessés intentionnellement pouvaient générer des découvertes pour la thérapie humaine.

L'introduction de l'expérience sur animaux

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que le physiologue français Claude Bernard, avec son livre « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale », 1865, a élevé l'expérimentation animale au rang de pierre de touche de toute découverte médicale et donné à la médecine une orientation matérialiste inconcevable jusqu'alors. Dans des conditions horribles et sans la moindre anesthésie, il commença systématiquement à pratiquer des opérations et des expériences physiologiques sur des chiens et chats cloués ou attachés. Nous savons sur la base de nombreux documents qu'une grande partie du corps médical de l'époque était horrifiée par la cruauté de ses méthodes et préférait renoncer aux découvertes issues de son laboratoire. Toutefois, jusqu'au début du XXe siècle, les partisans de la médecine expérimentale se sont imposés dans les universités. Les vivisecteurs essayaient aussitôt d'appliquer aux humains les résultats acquis lors de l'expérience. Dans de nombreux cas, cela signifiait pour le patient un destin regrettable, parce que, à l'époque comme maintenant, la transmissibilité des résultats de l'expérimentation animale sur l'homme ne pouvait absolument pas être estimée. C'était toujours l'expérience clinique qui décidait si une méthode ou un médicament pouvait être employé avec succès sur l'homme.

La signification effective de l'expérimentation animale dans la médecine

Etant donné que depuis Claude Bernard, de nombreux scientifiques médicaux travaillaient en même temps avec l'expérimentation animale et en clinique, il paraît de nos jours presque impossible de prouver quelles découvertes sont attribuables en fin de compte aux expériences sur animaux et quelles connaissances à des études cliniques. Sans aucun doute, depuis Claude Bernard, les expérimentateurs et leurs partisans tentent d'attribuer tout succès ou toute percée dans le traitement des maladies à la recherche par expérimentation animale. Mais les historiens modernes de la médecine ont prouvé depuis longtemps que les progrès décisifs de la médecine ne sont pas dus aux expériences sur animaux (cf. T. McKeown, « The Role of Medicine »). Ainsi, jusqu'au début du XXe siècle, les maladies infectieuses figuraient parmi les principales causes de décès dans les pays industrialisés. Leur recul massif depuis la fin du siècle, qui a conduit à une augmentation significative de l'espérance de vie moyenne, est surtout attribuable à des mesures de médecine sociale et hygiéniques avec une amélioration simultanée de l'alimentation et du niveau de vie, mais pas au développement survenu relativement tard des antibiotiques et des vaccinations.

L'idée de la guérison

L'introduction de l'expérimentation animale et des approches de sciences naturelles qui y étaient liées a éloigné la focalisation de la médecine de l'idée de la guérison jusqu'à des idées mécanistiques en matière de réparation d'organes défectueux. La guérison a été associée au sens initial avec des aspects holistiques,

qui englobent le corps et l'âme. Au contraire, toutefois, guérir et la guérison de la médecine d'aujourd'hui n'est reconnue comme réelle que si elle entre dans le cadre défini par les sciences naturelles.

Mais comment savons-nous que guérir est saisi dans l'ensemble par la réalité habituelle définie physiquement ? Pouvons-nous exclure que la guérison se déroule finalement dans un domaine auquel appartiennent aussi des phénomènes inexplicables du point de vue mécanistique en rapport avec la conscience, l'esprit ou l'âme ?

L'introduction systématique de l'expérimentation animale dans la médecine à partir du milieu du XVIIIe siècle a eu pour conséquence que des idées vitalistes sur la guérison ont été toujours davantage remplacées par des idées de modèles paraissant vérifiables du point de vue des sciences naturelles. Bien entendu, nous ne pouvons que spéculer sur ce que la médecine serait devenue si le système de recherche d'expérimentation animale n'avait pas été introduit. Peut-être des mesures préventives qui ont déjà conduit au recul massif des maladies infectieuses se seraient-elles imposées à une échelle plus vaste. Peut-être la médecine homéopathique et les systèmes analogues se seraient-ils développés dans une direction scientifiquement acceptée. Nous n'en savons rien.

L'expérimentation animale comme enfant de son temps

D'autre part il est clair que la médecine du XXe siècle, orientée expériences sur animaux, est un enfant de son temps, une époque où tout semble faisable techniquement, de l'alunissage jusqu'à la transplantation d'organes. L'expérimentation animale dans la médecine va avec le matérialisme total du XXe siècle. Ce qui n'est pas mesurable n'existe pas. La guérison doit soit pouvoir s'expliquer du point de vue matérialiste, soit être considérée comme une charlatanerie et une chimère.

Ce n'est pas par hasard que l'expérimentation animale en tant que méthode n'a été introduite systématiquement dans la médecine qu'au XIXe siècle. Du point de vue technique, la science aurait été en mesure des siècles plus tôt déjà de réaliser des expériences et des études comparables. L'expérimentation animale n'a pu s'imposer que lorsque l'idée que l'homme n'est qu'un mammifère un peu plus évolué a été suffisamment acceptée. Tant que cela faisait partie des idées généralement acceptées que l'homme se distinguait nettement de l'animal en raison de ses prédispositions mentales et intellectuelles, il n'y avait aucune raison pour la recherche expérimentale sur l'animal. L'expérimentation animale n'est devenue « utile » que dans la mesure où les sciences naturelles ont déclaré que l'homme était un singe un peu plus évolué. Mais d'autre part, l'expérimentation animale a introduit toujours plus profondément dans la médecine la réflexion mécanistique et de sciences naturelles.

Ce n'est pas un hasard si la médecine actuelle est la seule approche médicale dans l'histoire culturelle de l'homme qui s'efforce de se servir de l'expérimentation animale pour obtenir des connaissances tout en croyant s'en sortir sans superstructure spirituelle, au contraire de tous les autres systèmes de guérison connus de l'histoire. Qu'il s'agisse de la médecine ancienne des Perses, des Grecs, des Egyptiens ou des Incas, de systèmes curatifs de l'Extrême-Orient ou de la médecine chamanique tous azimuts, la guérison a toujours eu quelque chose à voir avec des activités de Dieu ou de tout autre être supérieur, et le guérisseur a toujours exercé également une fonction « spirituelle ». L'arrivée des sciences naturelles sous la forme de l'expérimentation animale dans la médecine a conduit, chez le médecin et le patient, à l'éviction des idées spirituelles par une unité psychophysique de l'homme.

Le point culminant de la recherche sur l'expérimentation animale

Depuis Claude Bernard, le nombre d'expériences sur les animaux a augmenté continuellement jusqu'au milieu du XXe siècle. Le point culminant a sans doute été atteint à l'époque des premières transplantations cardiaques et à la suite de la catastrophe du Contergan. Avec la transplantation du cœur humain par Barnard justement dans l'Etat « sans cœur » d'Afrique du Sud où régnait l'apartheid, il paraissait possible de franchir également les derniers obstacles à une médecine technique, qui résoudrait à long terme tous les problèmes de la médecine. La chute a commencé par la catastrophe du Contergan, survenue malgré de nombreuses études toxicologiques. Naturellement, ce drame a été utilisé comme prétexte pour la réalisation d'un nombre encore plus grand d'expériences sur animaux, mais la foi en la médecine technique avait été ébranlée pour la première fois.

La tradition d'expérimentation animale de la médecine actuelle a eu pour conséquence que l'industrie et les hautes écoles investissent des sommes gigantesques dans la recherche avec expérimentation animale, dans l'espoir de résoudre les problèmes médicaux de notre époque. Ce sont surtout les thèmes du cancer, des maladies cardiovasculaires, du sida, du diabète, des épilepsies, des formes de rhumatisme et des allergies qui représentent un énorme défi pour la médecine moderne. Au moyen de nombreux modèles d'expérimentation animale, elle s'efforce de dépister les causes de ces déraillements physiologiques du corps humain et de développer des méthodes de traitement chimiothérapeutiques ou chirurgicales. (...)

(Suite au numéro 15 d'Albatros)

◆ Dr. Bernhard Rambeck
Ärzte gegen Tierversuche e.V.

Le programme de l'UE pour les produits chimiques, **REACH**, est terminé

Dans la dernière édition d'« Albatros », nous vous avions fait le compte rendu détaillé du vote imminent relatif à l'enregistrement, à l'évaluation et l'autorisation de produits chimiques connus de longue date (REACH). Des millions d'animaux doivent être empoisonnés pour des expériences portant sur environ 30'000 produits chimiques qui sont établis sur le marché depuis longtemps déjà. Or, en décembre 2006, REACH a été achevé au bout de six ans de négociations permanentes. Les intérêts de qui ont-ils pu s'imposer?

L'idée derrière REACH était de protéger les consommateurs de la dangerosité des ingrédients chimiques. Non l'Etat, mais les entreprises de produits chimiques devraient prouver l'innocuité des substances chimiques. Pour des substances dangereuses déjà employées, il faudrait dans la mesure du possible employer des alternatives ou du moins informer les consommateurs quant aux ingrédients dangereux dans les produits. Ces directives ont été pratiquement anéanties au cours des six années, avec plus de 5000 demandes de modification. L'industrie a réussi une fois de plus à imposer la plupart des intérêts qui lui importent.

Et qu'en est-il des intérêts des animaux?

Dans des campagnes de plusieurs années, de nombreuses organisations d'antivivisectionnistes et de défense des droits des animaux avaient combattu les massacres d'animaux prévus. Grâce à ce travail infatigable, des millions d'animaux ont eu la vie sauve. Des estimations partaient de plus de 45 millions d'animaux qui auraient dû mourir dans d'atroces souffrances rien que pour REACH. A présent ce nombre sera beaucoup plus petit, car il a été tenu compte au moins en partie de certaines demandes. Toutefois, de nombreux millions d'animaux n'ont pas pu être épargnés par ce massacre. A la CAAVS, nous regrettons beaucoup que malgré les processus d'essai scientifiques modernes, l'UE continue de miser sur des méthodes cruelles dépassées. Même REACH n'a pas su attendrir les cœurs des parlementaires.

Echange de données et méthodes alternatives sans expériences sur les animaux

Au moins quelques points ont pu être réalisés. L'industrie a été obligée de récolter et d'évaluer les données disponibles ainsi que de mettre à la disposition d'autres sociétés leurs propres données contre des paiements compensatoires. Ainsi, chaque société n'est plus obligée d'effectuer les mêmes expériences sur les animaux pour la même substance chimique. Cela seul sauve déjà la vie de millions d'animaux.

Il a également été partiellement tenu compte de l'exigence d'une recherche plus intensive selon des méthodes alternatives sans expériences sur les animaux. Actuellement, plusieurs institutions de recherche pour des méthodes d'essai sans expériences sur les animaux sont mises sur pied. Elles ne poussent certes pas comme des champignons, mais les choses bougent quand même. Malheureusement, l'UE n'a pas saisi la chance d'obliger impérativement les entreprises chimiques à soutenir et à avancer la promotion de méthodes alternatives sans expériences sur les animaux.

Nous les antivivisectionnistes n'avons malheureusement pas pu empêcher ce massacre indescriptible d'animaux. Mais nous nous réjouissons de chaque animal à qui nous avons pu éviter ce sort.

◆ Andreas Item

Nouveau manuel de protection animale

Les enseignantes et enseignants d'éthique animale Stiftung für Ethik im Unterricht DAS TIER + WIR (www.tierundwir.ch) fournissent gratuitement sur l'invitation de membres du corps enseignant des leçons d'éthique animale dans les jardins d'enfants, écoles et établissements scolaires. Ils aspirent à éveiller et à encourager la conscience éthique et la compassion des enfants et des adolescents ; ils pratiquent ainsi la protection animale dans la conscience.

Dans ce nouveau manuel, la fondation a réuni les principales informations sur la protection et l'éthique animales. De manière facilement compréhensible, les besoins élémentaires naturels et les comportements de toutes sortes d'espèces animales sont comparés avec la manière dont les hommes les traitent en réalité. Une très grande partie des souffrances animales ne peut pas être thématisée dans notre société, car elles se déroulent à huis clos et que les faits ne parviennent pas au public. Le nouveau manuel contient des informations variées sur les souffrances animales dans toutes sortes de domaines, p. ex. dans les laboratoires d'expérimentation animale, les fermes d'animaux à fourrure, l'élevage en batteries, les zoos et les cirques, etc. Les faits démontrés encouragent les enfants, et bien entendu aussi les adultes, à examiner de très près, à mettre en question ce qu'ils voient, et à y réfléchir. Si nous examinons et comprenons les tenants et les aboutissants, notre propre besoin d'agir respectueusement envers la nature et nos co-créatures augmente. Des conseils pour une cohabitation consciente des responsabilités motivent les écoliers à s'engager eux-mêmes pour apaiser les souffrances animales. Un préambule et un mot de la fin détaillés et de nombreuses citations de personnalités célèbres complètent la description. Les enseignant(e)s d'éthique animale de la fondation se servent du nouveau manuel de protection animale comme d'un précieux matériel scolaire dans leur enseignement. Tous les écoliers intéressés des classes visitées en reçoivent un exemplaire en cadeau.

Tout le monde peut commander ce manuel de 61 pages auprès de la fondation (e-mail : ethik@tierundwir.ch ou tél./fax: 031 351 19 06) au prix de revient de Fr. 5.-

News

Le Tamiflu pourrait provoquer des hallucinations

Washington. AP/baz. Le remède contre la grippe, Tamiflu, pourrait avoir pour conséquence, surtout chez les enfants, des troubles de la conscience et des obsessions. Après examen de plus de 100 cas de comportement anormal, dont trois avec conséquences mortelles, des experts de la santé aux USA ont déclaré qu'il faudrait recommander sur l'emballage la surveillance des patients Tamiflu. Toutefois, on ne sait pas encore si les incidents observés sont en rapport avec le médicament ou avec le virus de la grippe, ou encore l'interaction des deux. (…)

Source: Basler Zeitung du 13.11.2006

Méthode de contrôle sans expérimentation animale

Pour le développement d'une méthode sans expérimentation animale pour le contrôle de la neurotoxicité de développement de substances chimiques sur la base de cellules humaines, le Dr Ellen Fritsche a été récompensée par le CEFIC Long Range Research Initiative (LRI) Innovative Science Award 2006.
Dans des essais sur la neurotoxicité de développement, on étudie la manière dont les substances chimiques influencent le développement du système nerveux. Dans la pratique, ces tests s'effectuent d'habitude dans des expériences sur les animaux. Un tel test nécessite environ 140 mères et 1000 jeunes et est donc très coûteux en temps et en argent. Dans la méthode développée par Dr Ellen Fritsche, des cellules précurseurs neurales humaines normales, qui se différencient dans la culture cellulaire par rapport aux cellules cérébrales (neurones, astrocytes et oligodendrocytes) sont traitées avec les substances à examiner.
En tant que méthode de substitution validée à l'expérimentation animale, ce nouveau test de culture cellulaire sera très utile pour l'estimation du risque toxicologique de sécurité. En plus de l'avantage présenté par le fait que ce modèle cellulaire est un système basé sur des cellules humaines et qu'ainsi le nombre d'expériences sur les animaux nécessaires est réduit, il économisera en outre du temps et des frais. L'importance de cette nouvelle méthode alternative à l'expérimentation animale est à considérer en particulier dans le contexte du programme d'essai REACH prévu par la commission de l'UE (Enregistrement, évaluation, autorisation des produits chimiques), dans lequel à partir de 2007 les 30'000 anciens produits chimiques le plus fréquemment fabriqués devront être examinés quant à leur toxicité.

Source:
www.analytik.de/meldungen/905.html

Une personne sur quatre croit que le cancer est le fait du destin

Les gens ne croient pas à l'influençabilité du risque de cancer
London (pte/04.01.2007/06:00). Plus d'un quart des gens pense que c'est la fatalité qui détermine s'ils vont être atteints ou non d'un cancer. C'est le résultat d'un sondage de Cancer Research UK, http://www.cancerresearchuk.org. Les femmes croient plus que les hommes que la Providence détermine leurs chances. Les fumeurs y croient deux fois plus souvent. 4000 personnes ont participé à l'enquête.
Selon la BBC, on a demandé si les participants croyaient qu'ils avaient une influence sur leur risque de cancer. Au total, 27 pour cent des personnes interrogées étaient d'avis que c'est le destin qui décide d'une maladie. Parmi les participants des régions les plus désavantagées socialement, ce pourcentage a augmenté à 43 pour cent. Dans les districts les plus riches, le pourcentage est retombé à 14 pour cent seulement. Le tabagisme et l'obésité sont toujours associés à un risque accru de cancer. L'étude a également révélé que 34 pour cent des fumeurs et 36 pour cent des participants de plus de 65 ans croyaient aussi à la fatalité d'une maladie.
Selon Lesley Walker, de Cancer Research UK, il est alarmant qu'un pourcentage aussi élevé de la population britannique ne réalise pas que la moitié des maladies cancéreuses pourrait être empêchée par des modifications des habitudes de vie. « Nous pouvons tous diminuer notre risque de cancer, en ne fumant plus, en maintenant un poids sain et en nous nourrissant de manière équilibrée avec beaucoup de fruits et légumes, tout en veillant à avoir suffisamment d'exercice physique. En outre, il est utile d'éviter les coups de soleil.

Source: www.pressetext.ch

Vaccination contre le cancer du col de l'utérus

Vous avez certainement lu dernièrement dans la presse qu'il existe une nouvelle vaccination contre le cancer du col de l'utérus.
Thomas A. Hein, journaliste médical bien connu, a récemment écrit très justement ce qui suit à ce sujet, dans la revue raum&zeit n° 144/2006 :
«... Il est donc grand temps que nous intégrions notre expérience de la vie également dans la science et que nous développions des thérapies qui aident les patients et non les entreprises pharmaceutiques. Recommander et vendre aux patientes une vaccination contre le cancer du col de l'utérus, alors qu'il n'existe pas la moindre étude confirmant l'utilité des vaccinations, et que de surcroît on sait depuis longtemps que le cancer n'a rien à voir avec un virus quelconque, relève plutôt à mon avis de la 'criminalité organisée' … »

Undercover:

Vous travaillez dans un laboratoire d'expérimentation animale ou dans une entreprise de sous-traitance pour les laboratoires d'expérimentation animale ? Ou peut-être votre père, votre conjoint, une connaissance, un parent y travaille-t-il ? Vous aimeriez bien en faire état, mais vous avez peur des répressions, de la violence ou de la perte de votre emploi?

Prenez contact avec nous sans engagement.

Nous vous garantissons si souhaité un anonymat absolu! Si les informations sont à même de vous compromettre, nous ne les publierons pas ! Vous pouvez aussi définir que nous ne puissions utiliser ces informations qu'à des fins internes ou que nous devions les « oublier tout de suite » dès réception. Il ne s'agit pas de discréditer certaines personnes, mais de jeter la lumière sur le travail dans ces entreprises. La population a le droit d'apprendre ce qui se passe derrière les portes fermées!

Aidez-nous à faire la lumière dans l'obscurité de la vivisection!

Costumes d'animaux:

Pour certaines actions, nous avons besoin de bons costumes d'animaux (singe, chien/beagle, souris/rat). A cet effet, nous cherchons un tailleur ou une couturière, qui pourrait nous fabriquer des costumes à des conditions avantageuses. Êtes vous un tailleur ou une couturière ou connaissez-vous quelqu'un qui s'en chargerait volontiers pour nous? Veuillez vous annoncer à : office@agstg.ch ou au numéro de tél.: 052 213 11 72.

Le projet de protection animale de Monika Brukner

Depuis plus de 20 ans, la Suissesse Monika Brukner s'engage infatigablement en Serbie pour les chiens et chats errants, mais aussi pour les animaux de rapport et de zoo gardés dans des conditions atroces. En plus de la castration du plus grand nombre d'animaux possible, l'information de la population est le principal moyen dans le combat contre la misère animale.

Cora, aujourd'hui Sushi, s'étire sur le canapé et continue de rêver. Depuis qu'elle habite dans sa famille dans l'Oberland zurichois, elle se sent comme au paradis. Il y a seulement une année, elle était encore dans un monde qui n'aurait pas pu être plus opposé. Sushi est une ancienne chienne des rues de Serbie. Son histoire représente les millions d'autres animaux des Balkans, sauf que Sushi est l'une des très rares pour lesquels il y a eu un « happy end ».

Une grande partie des chiens errants est née sous la garde de gens. Le chiot le plus beau est généralement gardé, les autres vendus si possible et le reste jeté à la rue avec la mère. Un grand nombre des chiens essaient de rentrer à la maison, d'où ils sont de nouveau chassés plus ou moins brutalement. Le reste de leur vie est marqué par la peur, la faim et les douleurs. Souvent, les chiens sont torturés par des enfants qui s'ennuient, se font tirer dessus ou sont victimes d'accidents de la circulation. Tôt ou tard, la plupart meurent lentement de faim.

Pour la population, les nombreux animaux sans foyer représentent en premier lieu un « problème d'hygiène ». Pour y remédier, il existe des camps d'extermination dans toutes les localités d'une certaine importance. Une à deux fois par semaine, les chasseurs de chiens traquent leurs victimes. Rien qu'à Belgrade, plus de 10'000 chiens ont été capturés en 2006. Il en meurt déjà beaucoup. Les autres sont tués dans les stations d'extermination sur les dépôts d'ordures de n'importe quelle manière folle (empoisonnés, abattus, battus à mort, etc.).

En Serbie, les chiens errants ne se reproduisent pas – comme le croient beaucoup de gens – de manière totalement incontrôlée dans la rue. La grande majorité des chiennes mettent bas sous la garde de personnes, c.-à-d. que les propriétaires de chiens pourraient empêcher une gestation. C'est justement là l'un des principaux points de repère de l'engagement de Monika Brukner pour les animaux.

Cela fait plus de 20 ans que Monika Brukner et son mari s'étaient rendus en Yougoslavie pour une année, pour des raisons professionnelles. Choqués par la grande misère animale

La maison des chats au refuge pour animaux.

qu'ils y ont rencontrée, la Suissesse a bientôt abandonné sa carrière et à consacré depuis lors toute son énergie à atténuer cette misère. La même année, elle a fondé dans le village de Djurdjevo, à proximité de Novi Sad, un refuge privé pour les animaux maltraités, blessés et abandonnés.

En raison des animaux, les Brukners sont même restés pendant les années de guerre en Serbie, où ils sont restés même au-delà malgré la misère économique persistante. Entre-temps le refuge à Djurdjevo, géré de façon exemplaire même selon des critères de l'Europe de l'ouest, héberge plus de 300 animaux. Grâce à l'énorme engagement de Monika Brukner et d'aides bénévoles, il en est résulté un véritable centre de compétence pour la garde d'animaux conforme à l'espèce et une vie en harmonie avec la nature. Des classes d'école et de nombreux autres visiteurs sont reçus chaque jour à Djurdjevo et informés sur le caractère et les besoins des animaux. On leur montre comment garder les animaux de façon conforme à l'espèce et pourquoi la castration est l'un des moyens les plus importants pour soulager la misère animale dans le pays.

De toute façon, l'information de la population sollicite une grande partie du temps de Monika Brukner. Pour les autorités concernées, les spécialistes et de plus en plus des amis des animaux intéressés, qui souhaiteraient s'engager eux-mêmes, elle donne des conférences sur la garde d'animaux, les programmes de castration et de vaccination ainsi que sur de nombreux autres aspects de la protection animale. Et elle veille à ce que la radio, la télévision et les journaux diffusent régulièrement des contributions en ce sens. Pour attaquer le problème si possible à la racine, elle emploie en outre une enseignante qui donne des cours à l'heure de protection animale dans toute la région de Vojvodina (Serbie du nord), conformément au niveau des élèves .

La réussite de cette stratégie se révèle dans ce que les castrations et vaccinations gratuites que Monika Brukner propose à de maints endroits, sont de plus en plus utilisées. Rien qu'au refuge de Djurdjevo, plus de 900 animaux sont castrés chaque année.
De même, il existe aussi dans la population un plus grand nombre d'initiatives en faveur des animaux. Ainsi, ces dernières années, différentes associations locales de protection animale ont été fondées. Monika Brukner encourage de son mieux ces projets pleins de bonne volonté, mais généralement totalement sans moyens. Elle prodigue des conseils, offre un soutien dans la lutte contre ceux qui maltraitent les animaux et les autorités incompréhensives, et permet à ces animaux des animaux, grâce à une aide alimentaire et à des dons matériels, de fournir un travail actif de protection animale. Ainsi, avec le soutien de Monika Brukner, quelque 700 animaux en plus en dehors du refuge sont nourris et reçoivent des soins médicaux.

Tandis qu'une grande partie de l'aide bénéficie à des chiens et chats, il y a de temps en temps des engagements « exotiques ». Ainsi, en 2004 et 2006, trois ours au total, qui végétaient dans de minuscules cages, ont pu être déménagés dans de grands enclos spécialement construits pour eux, avec caverne (artificielle), bassin de natation, bosquet et jouets. Les ours, heureux et actifs à présent, sont désormais visités et admirés par de nombreuses personnes. Et en 2005, un sponsor suisse a permis l'achat d'une machine de ball-trap pour les chasseurs. A l'initiative de Monika Brukner, les hommes tirent maintenant, en tant que tireurs sportifs, sur des pigeons d'argile au lieu de chasser des animaux sauvages et errants.

Lorsqu'il s'agit d'animaux, ses protégés, Monika Brukner ne recule devant rien. Depuis plus de deux décennies, elle accomplit infatigablement ses journées de 15 heures et ses semaines de 7 jours, sans parler de la grande souffrance animale à laquelle elle est confrontée jour après jour. Le décès subit de son époux

Vue extérieure du refuge pour animaux.

Sushi apprécie visiblement sa nouvelle vie.

voici une année a représenté une épreuve difficile supplémentaire. Mais Monika Brukner a là aussi remonté la pente et décidé de continuer son travail pour les animaux harassés en Serbie. C'est très courageux. En tant que femme seule et étrangère, il est difficile de s'imposer dans ce pays. Et en tant que protectrice active des animaux, il lui faut encore plus de cran.

Il a fallu un courage particulier pour convertir la station d'extermination de la ville de Zrenjanin en un centre d'accueil pour animaux sans foyer, car le processus de création a représenté une guerre laborieuse sur deux fronts pendant de nombreuses années. D'une part, il fallait pousser les autorités de la ville à collaborer, d'autre part convaincre de nombreux amis des animaux. La ville a fini par mettre à disposition le terrain et la main-d'œuvre. L'association de protection animale de Monika Brukner a érigé les constructions et surveille tout le déroulement de l'exploitation. Le placement des animaux est également l'affaire des protecteurs des animaux. Les animaux errants sont à présent attrapés avec le plus de ménagement possible par des « nouveaux » chasseurs de chiens spécialement formés à cet effet, et amenés à la station. Ceux qui peuvent éventuellement être replacés reçoivent des soins médicaux et sont castrés. Les autres vivent jusqu'à l'expiration du délai légal de 72 heures dans des boxes spacieux, avec de belles huttes et sont bien nourris (peut-être pour la première fois de leur vie). Ils peuvent s'ébattre de temps à autre sur une grande prairie avec pataugeoire. Ensuite ils sont euthanasiés correctement sous la surveillance de protecteurs des animaux par un vétérinaire de la ville. Cela a naturellement choqué de nombreux amis des animaux en Serbie. Monika Brukner aurait été opposée à ce genre de procédé au cours des premières années de son action, et aujourd'hui encore elle a de la peine à admettre que des animaux en bonne santé soient euthanasiés. Mais elle a aussi vu pendant toutes ces années qu'il est impossible de sauver tous les animaux, car les gens sont toujours aussi déraisonnables et abandonnent encore chaque année des milliers d'animaux. Et personne ne sait mieux qu'elle à quel point il est difficile de trouver à l'étranger (et en Serbie de toute façon) de bonnes places pour un si grand nombre d'animaux. La castration et le relâchage pratiqués ailleurs ne représentent pas une solution en Serbie, car la vie dans les rues signifie – comme on l'a vu – peur, faim et douleurs et pratiquement toujours une mort lente et atroce. Aucun animal n'atteint l'âge d'un an en Serbie.

En 2006, 1783 chiens ont été recueillis en 10 mois à la station d'accueil de Zrenjanin, 503 chiens placés (castrés et vaccinés), 202 ont été ramenés à leur propriétaire après la castration, 45 attendent encore d'être placés et 1033 chiens ont été endormis. Ces chiffres seuls montrent à quel point Sushi a eu de la chance.

Le projet Brukner est en majeure partie tributaire de dons privés en provenance de Suisse. Là aussi, c'est une lutte constante de réunir l'argent pour l'intervention multiple et importante de Monika Brukner.

Si vous souhaitez aider ou recevoir de plus amples informations, adressez-vous à:

l'Association de protection animale Djurdjevo-Suisse
Annemarie Haller, Liebigen 298
4805 Brittnau, Tél. 062 752 06 70

Compte postal: 40-531781-2
(exonéré d'impôt)

Monika Brukner lors d'une conférence sur le projet relatif aux animaux errants à Zrenjanin.

Plaie due à une chaîne incarnée sur un chien libéré de son enchaînement

Salut à tous les enfants!

Je m'appelle Souricette et je vais vous divertir à partir de maintenant sur cette page. Aujourd'hui, je veux vous présenter ma propre famille. Nous les souris, nous sommes souvent sous-estimées, mais nous ressentons aussi des douleurs et voulons vivre en paix, comme tous les autres êtres vivants sur cette Terre ! Heureusement qu'il existe la CAAVS, qui s'engage pour mes amis que l'on torture inutilement dans des laboratoires d'expérimentation. Tu apprendras sur cette page comment tu peux toi aussi t'engager en faveur de nous autres les souris... et beaucoup d'autres choses encore. Mais lisez vous-mêmes !

Salutations et souris-res
Bien à vous, Souricette

Ma grande famille des souris

Nous les souris, nous sommes des rongeurs. L'espèce la plus connue est la souris domestique, à laquelle j'appartiens aussi. En plus de cela, il existe 37 autres espèces, dont une partie vit également à proximité de l'être humain, mais une partie vivent aussi cachées dans les bois. Notre queue est généralement aussi longue que le corps. Le poids normal est d'environ 30 grammes. Mais des souris tenues en captivité pesaient 60 grammes! Les souris sauvages sont de couleur grise ou brune sur le haut du corps, et la partie inférieure présente une nuance de gris ou de brun plus claire ou blanche. Entre-temps, un nombre incalculable de variantes de couleurs ont été élevées. La queue est couverte de poils fins, mais paraît à première vue être nue.

Source photo: aboutpixel.de

Où nous vivons

A l'origine, nous vivions dans des régions chaudes comme l'Afrique, l'Europe méridionale ainsi qu'en Asie tropicale. La souris domestique est probablement originaire de l'Inde, d'où elle s'est répandue dans le monde entier, accompagnant l'homme. L'espace vital naturel sont les forêts ou les savanes. Mais certaines espèces ont toujours suivi l'homme, de sorte qu'on les trouve généralement à proximité des habitations humaines. De nos jours, nous sommes chez nous sur toute la Terre. Nous sommes aussi gardées comme animaux de compagnie.

Ce que nous mangeons

Les souris sauvages se nourrissent essentiellement de fruits, de graines et de plantes. Les souris en captivité sont nourries de graines, de légumes, de fruits et de foin.
Les souris domestiques se font de petits celliers, où elles récoltent tout ce qu'elles trouvent de comestible. Nous préférons les sucreries de toutes sortes, le lait, la viande, le fromage, les graisses, les fruits et les graines, et si nous avons le choix, nous choisissons toujours le meilleur. Avec nos incisives pointues, nous pouvons même ronger des portes derrière lesquelles nous soupçonnons la présence de friandises…

Comment naît une famille de souris

Nous nous reproduisons extrêmement fort. La maman souris donne naissance, 22 à 24 jours après l'accouplement, à quatre à six bébés, mais souvent même huit, certainement cinq à six mois par an. La descendance directe d'une année s'élève donc à au moins trente têtes ! Quand ils viennent au monde, les bébés sont extraordinairement petits et nus, mais ils poussent rapidement.

Qu'est-ce que tu peux faire pour les souris?

Connais-tu quelqu'un qui utilise toujours les cruels pièges à écrasement? Persuade-le d'utiliser des pièges dont le clapet se referme aussitôt qu'une souris pénètre dans la petite cage. Ainsi, on peut la libérer à un autre endroit.
N'achète que des produits cosmétiques qui n'ont pas été testés sur animaux.
Nourris-toi sainement, car ainsi tu n'auras pas besoin de médicaments plus tard qui auront été testés sur nous. Si tu devais un jour quand même tomber malade (p. ex. grippe intestinale ou toux), prends des remèdes végétaux de la droguerie. Ceux-ci sont non seulement moins agressifs pour ton corps que les médicaments, mais ils ne soutiennent pas l'expérimentation animale. Si tu veux tenir des souris comme animaux domestiques, réfléchis bien auparavant si tu as du temps et de la patience pour t'occuper de nous. Nous ne sommes pas des animaux en peluche. Renseigne-toi au préalable sur la garde de souris – nous sommes petites, mais il nous faut quand même de la place ! N'achète pas d'élevages cruels (les souris dansantes et chantantes, qui sont issues à l'origine de souris de laboratoire), mais renseigne-toi dans un refuge pour animaux près de chez toi si des souris cherchent un nouveau foyer.

Bonne question – Souricette y répond

A partir de la prochaine édition, nous répondrons ici à vos questions sur tout ce qui concerne les animaux. Donc, si vous avez une question, écrivez s'il plaît à teens@agstg.ch. N'oublie pas d'indiquer ton nom et ton adresse.
Je me réjouis.

Bricole une image de souris!

Equipement

Pâte au sel (pour la recette, voir ci-dessous)
Papier à pâtisserie
Rouleau à pâtisserie
Fourchette
Couteau
Pinceau
Couleur couvrante à base d'eau
év. vernis incolore et transparent

Prépare la pâte au sel: pour cela, il te faut deux verres de farine, un verre de sel fin et un verre d'eau. Verse la farine et le sel dans un bol. Ajoute de temps à autre de l'eau et pétris jusqu'à l'obtention d'une pâte ferme mais souple.
Déroule la pâte au moyen du rouleau à pâtisserie sur le papier à pâtisserie. Découpe un rectangle.

1

Forme une saucisse de pâte et place la comme cadre tout autour du rectangle. Pour qu'elle colle, applique un peu d'eau avec le pinceau.

2

Tu formeras le corps et la tête de la souris à partir de boules de pâte. Colle-les avec un peu d'eau sur le fond. A cela s'ajouteront une queue faite avec l'une des saucisses de pâte et un œil, un nez et des oreilles en petites boules, que tu colleras également avec un peu d'eau.

3

A présent tu peux piquer le cadre avec la fourchette ou le fendre avec le couteau pour que cela donne de jolis motifs.

4

Pour donner un relief à la souris, dessine des rayures dans la pâte avec le couteau.

5

Laisse ta souris cuire à 100°C au four sur du papier à pâtisserie pendant 1½ environ, peins-la avec toutes sortes de couleurs, laisse-la sécher et vernis-la éventuellement.

6

Source : Livre : Le grand ABC du bricolage, éditions Mondo, 1999

Questions sur l'autorisation des expériences sur les animaux

Je vais essayer ci-dessous de répondre à quelques questions fréquemment posées sur la procédure d'autorisation des expériences sur les animaux.

Comment soumettre une requête pour des expériences sur animaux ?

Si l'on veut réaliser des expériences sur les animaux, on doit le communiquer à l'autorité cantonale (c'est généralement l'office vétérinaire cantonal). Pour soumettre une demande, on peut employer le formulaire préparé à l'avance par l'Office fédéral « Demande d'expérience sur animal » directement à la page d'accueil de l'OVF.

Qui décide de l'autorisation de cette demande ?

Le pouvoir de décision incombe uniquement à l'autorité cantonale. La décision est normalement prise par le vétérinaire cantonal compétent. Le taux d'acceptation est très élevé. En moyenne, 7 demandes à peine par année sont refusées en Suisse. L'OVF a la possibilité de déposer un recours. Mais cela n'arrive pas souvent dans la pratique, car les frais impliqués sont élevés et l'expérience devrait alors peut-être être différée. La Commission pour l'expérimentation animale (voir à ce sujet l'encart séparé et le communiqué de presse dans ce numéro) a un droit de recours en cas d'infraction à la loi sur la protection des animaux. Ceci a maintenant été utilisé en janvier 2007 pour la première fois contre des expériences à l'université de Zurich. Les expériences ont été stoppées. Du moins jusqu'à ce que l'instance compétente (la direction de la santé) ait jugé le cas.

Toutes les expériences sur les animaux nécessitent-elles une autorisation ?

Non. Les expériences sur les animaux qui ne nécessitent pas une autorisation sont des expériences « ne causant pas de douleurs, de maux ou de dommages aux animaux » (art. 13 LPA). La partie la plus importante en termes de chiffres est le fait de tuer des animaux sans traitement préalable pour un prélèvement d'organe ou de tissu. En outre, des observations de comportement ou des essais de nourrissage dans des conditions pratiques sans régime carencé en font partie. De telles expériences doivent uniquement être signalées à l'autorité cantonale, mais ne sont pas soumises aux critères de limitation à l'indispensable (art. 13a, 13 LPA).

Les expériences sur animaux sont-elles prescrites par la loi ?

Seuls 25% des expériences sur les animaux pratiquées en 2005 en Suisse étaient prescrits par la loi. Ces expériences sur animaux concernent principalement des examens toxicologiques de substances ainsi que des contrôles de l'innocuité de médicaments.

Y a-t-il une possibilité d'apprendre pour quelles expériences des autorisations ont été accordées, et peut-on intenter une action juridique contre elles ?

Non. Toutes les informations concernant les expériences sur animaux sont strictement secrètes et ne sont publiées, si elles le sont, qu'après la conclusion de l'expérience par le responsable de l'expérience. Les seuls qui doivent être informés des expériences sur animaux prévues sont l'autorité compétente et éventuellement la Commission des expériences sur animaux. A ce sujet, il n'existe pas d'obligation d'informer ni de moyens récursoires. La seule possibilité consiste à obtenir des informations sur les expériences actuelles, qui sont soutenues par le FNS (Fonds national suisse).

D'où proviennent les animaux de laboratoire ?

On distingue entre trois catégories:
- repris d'une expérience antérieure sur animaux
- d'un élevage ou commerce d'animaux de laboratoire reconnu
- autre origine

Exemples d'autres origines: exploitation agricole, animaux d'une étude sur le terrain, capture à l'état sauvage, animalerie, d'une exploitation d'élevage d'animaux de laboratoire non reconnue, etc.

Degré de gravité maximum attendu ?

Le responsable de l'expérience doit estimer la gravité de la charge sur les animaux dans ses expériences. Plusieurs études ont montré que la charge pour les animaux de laboratoire est estimée par les expérimentateurs plus faible qu'elle ne l'est en réalité. On distingue les catégories suivantes:

Pas de charge: degré de gravité 0

Interventions et actes sur animaux à des fins expérimentales qui n'occasionnent pas aux animaux de douleurs, de maux ou de dommages, ne les mettent pas dans des états de grande anxiété et ne perturbent pas notablement leur état général. Les expériences sur animaux de degré de gravité 0 ne sont pas considérées comme des expériences soumises à autorisation. Les expériences de ce type doivent uniquement être déclarées (cf. art. 62 al. 1 de l'ordonnance sur la protection animale).

Charge légère: degré de gravité 1

Interventions et actes sur des animaux à des fins expérimentales, qui occasionnent une charge légère de courte durée (douleurs ou dommages).
Exemples tirés de la pratique vétérinaire: injection d'un médicament en appliquant des mesures de contrainte.

Charge moyenne: degré de gravité 2

Interventions et actes sur animaux à des fins expérimentales, qui occasionnent une charge de gravité moyenne, de courte durée, ou une charge légère, de durée moyenne à longue (douleurs, maux ou dommages, grande anxiété ou perturbation notable de leur état général.

Forte charge: degré de gravité 3

Interventions et actes sur animaux à des fins expérimentales, qui occasionnent une charge lourde à très lourde, ou une charge moyenne, de durée moyenne à longue (douleurs sévères, maux persistants ou dommages graves, anxiété sévère et persistante ou perturbation notable persistante de leur état général). Exemples tirés de la pratique vétérinaire: maladies infectieuses et cancéreuses à issue fatale sans euthanasie préalable.

Plus d'expériences sur animaux pour les produits de nettoyage, cosmétiques et de tabac ?

Les produits finaux eux-mêmes ne sont déjà plus testés sur animaux depuis des années. Ceci, au dire de fabricants, n'aurait aucun sens, car chacun des ingrédients a déjà été testé à fond.
Si l'on prend la statistique officielle de l'OFV, aucune expérience sur animaux n'a été pratiquée en Suisse dans ces catégories au cours des dernières années. Il faut cependant mentionner que l'OFV écrit clairement dans ses directives que les expériences sur animaux doivent en règle générale être refusées pour de tels produits. Mais comme tout ingrédient nouvellement conçu pour un tel produit doit être testé sur animaux, on peut partir du principe que ces ordres sont tous exécutés sous un autre prétexte ou transmis à des laboratoires à l'étranger. En effet, quelle société renoncera-t-il volontairement à la conception de nouveaux ingrédients pour ses produits? On ne sait malheureusement pas où les ordres pour ces expériences sur animaux sont donnés et qui les donne.

Quelles sont les conditions de détention pour les animaux de laboratoire?

L'aide de remplissage de la demande répond à cette question: les dispositions relatives à la garde des animaux doivent-elles être respectées ?
Si les dispositions « obligatoires »de l'ordonnance sur la protection des animaux relatives à la garde des animaux ne sont pas respectées pendant l'expérience, ceci doit être justifié. Voilà de nouveau une règle très élastique! Au lieu d'insister sur le respect des exigences minimales, il suffit ici de justifier pourquoi on erfuse aux animaux même ce dernier droit!

Y a-t-il des alternatives à cette expérience sur animaux ?

En outre, le responsable de l'expérience doit juger lui-même si cette expérience ne pourrait pas être remplacée par une alternative.
Celles que l'on connaît de la littérature ET de sa propre expérience …
Avec le grand nombre de demandes, il faut malheureusement partir du principe que les instances d'approbation se fient à cet égard entièrement aux affirmations des expérimentateurs qui veulent réaliser l'expérience.

◆ Andreas Item

Sources: divers rapports et publications de l'Office vétérinaire fédéral

Que sont les commissions pour les expériences sur animaux ?

Ce sont des commissions professionnelles de représentants de l'économie, de chercheurs, de médecins et de défenseurs des animaux. Il y a la Commission fédérale pour les expériences sur animaux (CFEA) et les commissions cantonales pour les expériences sur animaux (CEA).
Leurs membres sont tenus de ne pas donner d'informations. Il règne une obligation absolue de garder le secret envers les personnes extérieures.
CFEA: L'Office vétérinaire fédéral peut recourir à la commission pour toutes les questions concernant les expériences sur animaux, également en rapport avec l'examen de décisions cantonales.
Les cantons peuvent également interroger la CFEA pour les décisions.
CEA: Dans les cantons respectifs où les demandes d'expériences sur animaux parviennent, la CEA peut être consultée.

Quelle est la composition de la C(F)EA?

La commission fédérale est composée de 9 membres. 2 membres sont présentés par des défenseurs des animaux.
La composition des commissions cantonales diffère d'un canton à l'autre.

Qui élit les membres de la C(F)EA?

Les membres de la commission fédérale sont élus par le Conseil fédéral. Les membres des commissions cantonales par les Conseillers d'Etat respectifs.

Pour combien de temps est-on élu à cette fonction?

Les membres sont élus pour 4 ans.

La CEA doit-elle être consultée à chaque demande d'autorisation?

L'autorité cantonale transmet pour évaluation à la commission cantonale respective les demandes qui représentent une charge pour les animaux.

Dans quelle mesure la C(F)EA a-t-elle une influence sur la demande d'autorisation d'expériences sur animaux?

Ces commissions n'ont qu'un caractère de recommandation. Elles peuvent toutefois exiger des informations plus précises sur une demande et proposer des restrictions.
Elles ont des possibilités limitées de faire recours à une autorisation.

La CEA a-t-elle accès aux laboratoires d'expérimentation?

Un accès limité. Dans de nombreux cantons, la CEA est tenue d'effectuer un contrôle annoncé dans des entreprises qui gardent des animaux de laboratoire ainsi que dans des établissements qui les pratiquent.

Quel est le montant du budget de ces commissions?

Tous les membres travaillent à titre bénévole. Ils ne touchent qu'une indemnité pour frais.

Journée d'action et manifestation à Munich le 21 avril 2007

A différents stands d'information, des informations sur toutes sortes d'expériences sur les animaux seront données de 11 h à 16 h au Marienplatz.

Entre-temps aura lieu de **13h à 14h une manifestation qui traversera le centre ville de Munich.**

Beaucoup d'autres choses sont prévues: quelques personnalités prononceront un discours.
Et p. ex. les « Ärzte gegen Tierversuche », ont révélé quatre vivisecteurs munichois.

Venez tous !

Avec une grande mobilisation d'antivivisectionnistes, nous prouverons aux politiciens que le thème de l'expérimentation animale est plus actuel que jamais ! Nous organiserons des places dans des voitures, ou s'il y a beaucoup d'inscriptions, nous louerons un car. Venez en blouses de médecin ensanglantées ou en costumes d'animaux, peignez des transparents et apportez tout ce qui fait du bruit !

Pour nous permettre d'organiser le voyage à temps, veuillez vous inscrire le plus vite possible au moyen du formulaire d'inscription suivant ou par e-mail à l'adresse aktiv@agstg.ch. Le délai d'inscription est le 4 avril 2007.

Nous partirons probablement à 7 heures de Zurich. Selon les inscriptions, des arrêts intermédiaires pour prendre d'autres passagers seront effectués à Winterthur et à Saint-Gall. Nous serons de retour à Zurich vers 20h30. Les heures exactes seront encore communiquées aux participants.

Soit dit en passant: à Munich, des expériences sur les animaux sont pratiquées dans 95 institutions. L'office des brevets européen, qui octroie des brevets sur des êtres vivants génétiquement modifiés, a son siège à Munich.

Vous trouverez des informations d'actualité concernant la manifestation sur notre page d'accueil ou celle des organisateurs www.animal2000.de/aktion/aktuell.php

Semaine d'action pour l'abolition des expériences sur les singes!

du 23 au 28 avril 2007

Dans la semaine suivante, nous traverserons la Suisse d'est en ouest avec un stand d'information. Quelques activistes déguisés en animaux distribueront des prospectus, d'autres informeront les passants que cela intéresse et récolteront des signatures.
L'itinéraire prévu part de Saint-Gall, via Winterthur, Zurich, Lucerne, Berne et se termine à Genève.
Si tu as le temps d'aider à l'un de ces stands d'information, inscris-toi, s'il te plaît, par e-mail à l'adresse aktiv@agstg.ch ou au moyen du formulaire d'inscription ci-dessous.

Vous trouverez sur notre page d'accueil des informations d'actualité sur les stands d'information.

Formulaire d'inscription Munich et stands d'information:

Nom, prénom:

Adresse, NPA, domicile:

N° de tél.:

J'aimerais m'/nous inscrire pour l'action/les actions suivante(s):

Manif à Munich: Nombre: adultes _____ écoliers/étudiants _____ enfants _____

Stands d'information: ❑ Saint-Gall ❑ Winterthur ❑ Zurich ❑ Lucerne ❑ Berne ❑ Genève

Pour le voyage à Munich, une petite participation aux frais, de CHF 20.-, sera demandée. Les apprentis et étudiants paient CHF 10.-. Pour les enfants de moins de 16 ans, le voyage est gratuit. Veuillez virer ce montant sur le compte postal : PC 40-7777-6 avec la mention « Manif Munich ». Ne pas oublier le passeport ou la carte d'identité!

Si vous souhaitez amener votre chien, nous vous prions de nous le faire savoir à l'avance pour pouvoir organiser le voyage!
Veuillez envoyer votre inscription d'ici le 4 avril 2007 au plus tard à : CAAVS, Brisiweg 34, 8400 Winterthur

Déclaration de presse de la CAAVS du 8 janvier 2007

Zurich: expériences sur les singes stoppées!

Veto de la Commission d'expérimentation animale contre les expériences sur les singes

En automne 2006, la Commission d'expérimentation animale de Zurich a demandé le rejet de deux demandes d'expériences cruelles sur des macaques.
L'office compétent, avec la vétérinaire cantonale Regula Vogel, a comme toujours considéré qu'il n'y avait aucune raison de refuser ces demandes et a autorisé les expériences. Les expériences font partie de programmes de recherche de la neuroinformatique de l'université de Zurich ainsi que de l'EPF Zurich. L'une des séries d'expériences a pour but de soutenir le développement d'ordinateurs plus performants, l'autre doit servir à faire des tests supplémentaires pour des thérapies à la suite d'attaques d'apoplexie.

A présent, la Commission d'expérimentation animale a déposé un recours contre les autorisations.
Elle critique la méthode de la privation d'eau, qui force les singes à coopérer, sinon les animaux assoiffés ne reçoivent rien à boire. La Commission considère le nombre d'animaux utilisés pour l'expérience comme beaucoup trop élevé. Les procédés comme la privation d'eau portent manifestement atteinte à la dernière bribe de dignité qui reste encore aux animaux. La direction cantonale de la santé doit se prononcer à présent sur les deux recours. Au cas où ces expériences cruelles et contraires à la loi sur la protection animale devaient continuer d'être approuvées, la décision peut être portée devant le tribunal administratif.

Des expériences analogues sur des singes ont été récemment interdites en Bavière et à Berlin.

Les expériences sur les singes font toujours plus l'objet de critiques. La Commission pour les expériences sur les animaux a exigé l'année dernière l'abolition des expériences pénibles sur les singes hominidés ainsi que la restriction générale des expériences sur les singes.
Le nouveau débat portant sur les expériences avec des singes a été déclenché lorsque l'on a pris connaissance des expériences de dépression pratiquées sur des ouistitis à toupet blanc à l'EPF de Zurich.
Les jeunes étaient sans cesse séparés de leurs mères afin de découvrir quelles conséquences dépressives cette séparation aurait pour les animaux. Ces expériences soutenues financièrement par le Fonds national suisse ainsi que par Hans Sigg, préposé à la protection animale de l'EPF et de l'université de Zurich, ont été arrêtées entre-temps.

A la CAAVS, nous soutenons ces demandes. Nous allons encore un peu plus loin et exigeons une interdiction totale des expériences sur les primates. En outre, les autorisations pour les expériences sur les animaux doivent enfin être rendues transparentes.
Etant donné que nous les Suisses devons payer ces expériences cruelles par le biais de nos impôts, nous exigeons le droit d'être informés de toutes les expériences sur animaux.

CAAVS - Communauté d'action des antivivisectionnistes suisses
Andreas Item

Pourquoi nous avons opté pour la manif à Munich et contre une manif en Suisse.

Dans le dernier « Albatros », nous avions annoncé une manifestation pour le 21 avril 2007.
Peu après le bouclement de l'édition, nous avons reçu la mobilisation de Munich, pour montrer enfin aux médias, au moyen d'une manifestation commune, un mouvement antivivisectionniste uni. En effet, c'est la seule façon d'avoir une chance réelle d'être perçus par eux.
Malheureusement, en Suisse, le mouvement antivivisectionniste est tout sauf uni. Beaucoup préfèrent faire cavalier seul et ne sont donc guère enregistrés par les médias.

Nous espérons pouvoir améliorer cet état de faits, et voulons mettre en place ensemble un grand réseau d'antivivisectionnistes. Mais malheureusement, cela prend du temps.
Si chaque association organise une manifestation pour son propre compte, il est pratiquement impossible de recevoir l'autorisation pour un itinéraire de manifestation intéressant. Ainsi, on n'est guère perçu par la population et la chance pour que les médias s'y intéressent est très faible.
Donc, une manif (presque inaperçue) à travers les arrière-cours ?

A l'issue de discussions approfondies, nous avons décidé de participer cette année à la journée d'action munichoise et au cours de la semaine d'après, d'être représentés chaque jour dans une autre ville suisse, par un stand d'information.
Nous sommes convaincus d'atteindre par ce biais un plus grand nombre de gens et de les sensibiliser au sujet des expériences sur les animaux.

Car enfin, la question n'est pas de savoir ce que nous voulons en tant qu'humains, mais de ce qui est le mieux pour les animaux!

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vivisection – données et faits

L'abolition de toute vivisection serait-elle la fin de tout progrès médical ? Dans ce livre, les intervenants spécialisés réussissent de manière impressionnante à répondre avec compétence et en termes simples à de nombreuses questions sur ce sujet très complexe.

Ce livre donne, en cinq chapitres sur 74 questions d'actualité, une réponse claire et objective. Un argumentaire indispensable comme ouvrage de référence pour tous ceux qui ne souhaitent pas continuer de parcourir le monde les yeux fermés.
Mais il nous faut donc absolument des expériences sur les animaux pour la recherche contre le sida !? Le génie génétique ne va aider à vaincre nos maladies ? Pourquoi les expériences sur les animaux ne seraient-elles pas autorisées, puisqu'elles sont utiles à l'homme !?

Les auteurs ne se contentent pas de contredire les arguments des partisans de la vivisection. Ils démontrent les alternatives qui existent aux expériences sur les animaux, et quelles voies doivent être encouragées pour l'avenir.
La science doit enfin être rappelée à son but spécifique.
Non la science elle-même, mais la guérison et la santé doivent figurer au premier plan de la science.
Si les expériences sur les animaux étaient inacceptables du point de vue moral, devraient-elles être interdites?
Les animaux éprouvent des sentiments, la joie et l'angoisse, la douleur et les tortures, tout comme nous.
Qu'est-ce qui nous donne donc le droit de torturer des animaux de manière aussi cruelle ?
Un chapitre est également consacré aux questions éthiques.

Ce livre balaie donc bien des fausses informations. Lisez-le et faites votre propre opinion.

Ce livre est disponible dans notre boutique.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vivisection

Corina Gericke, dr méd. vét. et Astrid Reinke et al.

Echo-Verlag Göttingen, 2005, 96 pages ISBN 3-926914-45-9

Décès du Professeur Pietro Croce, dr méd

Le professeur Pietro Croce, dr méd., est décédé le 16 octobre 2006 à l'âge de 86 ans à Vicenza, Italie. Les médecins antivivisectionnistes portent le deuil d'un grand adversaire de la vivisection et d'un excellent ami. Il était un combattant infatigable de la méthode de l'expérimentation animale et un partisan véhément d'une recherche sans expériences sur les animaux. Dans d'innombrables conférences et écrits, il a employé des arguments convaincants pour démontrer que le système d'expérimentation animale est faux et source d'erreur, puis a montré des voies générales pour une médecine et une recherche sans expériences sur les animaux.
Croce avait fait lui-même pendant vingt ans des expériences sur les animaux, jusqu'à ce qu'il reconnaisse au début des années 80 qu'elles ne sont pas utiles à la science , et depuis lors il lutte par conviction profonde contre le système de l'expérimentation animale. Rien que le fait qu'il ait reconnu publiquement les erreurs de sa carrière professionnelle antérieure et qu'il se fît ainsi des ennemis dans ce qui étaient alors ses propres rangs, témoignent de sa grandeur et de son courage.
Croce a étudié la médecine à Pise, en Italie. Son activité scientifique en tant que microbiologiste et pathologiste englobait les activités de recherche et d'enseignement à l'University of Denver, Colorado, USA, l'University of Toledo, Ohio, USA et l'université de Milan, Italie.
Son ouvrage « L'expérimentation animale ou la science – un choix » datant de
1988 constitue une étape importante du mouvement antivivisectionniste. Il balaie l'idée toujours répandue que les expériences sur les animaux sont pratiquées pour le bien de l'humanité et qu'elles étaient indispensables. A l'aide d'exemples impressionnants, Croce documente à quel point les hommes et les différentes espèces animales réagissent différemment aux substances, raison pour laquelle la transposition de résultats d'expériences sur les animaux sur la situation humaine représente un risque absolument incalculable.
Un extrait de son livre est disponible comme dépliant « Chez l'homme et l'animal – voilà la question » chez Ärzte gegen Tierversuche.

Le dr Bernhard Rambeck, membre du comité de Ärzte gegen Tierversuche : « Pietro Croce était un homme merveilleux, un caractère noble, un médecin intuitif, un scientifique doué et un auteur remarquable – et surtout le pionnier par excellence de la lutte contre la vivisection. Ses livres nous ont donné la direction pour démasquer l'un des phénomènes les plus vils de la science moderne, à savoir d'employer l'animal comme remplaçant de l'homme, comme une formidable erreur scientifique. Ciao Pietro, en souvenir de toi, nous continuerons de combattre inlassablement la barbarie dans les laboratoires, les crimes contre nos co-créatures, contre l'erreur cardinale de la science médicale, la vivisection. »

Source:

Ärzte gegen Tierversuche e.V., Landsbergerstr. 103, 80339 Munich, tél.: 089-3599349, fax 089-35652127, info@aerzte-gegen-tierversuche.de, www.aerzte-gegen-tierversuche.de
Ärzte gegen Tierversuche est une association de plusieurs centaines de médecins et de scientifiques qui rejettent l'expérimentation animale pour des raisons éthiques et médicales.

ONEgroup

Organic & Natural Enterprise Group Pty Ltd

Cette entreprise a été fondée en 2003 par Narelle Chenery, qui a conçu ses premiers produits dans sa propre cuisine.

Expériences sur les animaux

Les produits ONE-Group ne sont pas testés sur des animaux
«*… Tous les produits ONE Group sont fabriqués sans violence. Nous ne testons pas nos produits sur des animaux, ni n'achetons de matières premières de fournisseurs qui pratiquent l'expérimentation animale …* »

La philosophie de l'entreprise

ONE Group attache une grande importance à la seule utilisation d'ingrédients qui existent dans la nature, c.-à-d. qui ont poussé naturellement. Tous les produits et ingrédients sont produits biologiquement et certifiés. Aucun ingrédient artificiel quelconque n'est employé, donc pas non plus d'agents de conservation chimiques.

Quels produits sont-ils proposés?

En plus des produits de soins de la peau, des cheveux et du corps, divers produits cosmétiques et quelques compléments alimentaires sont offerts.
Les produits contiennent des extraits de plantes purs et forts à haute vitalité, davantage de vitamines, davantage de nutriments et des antioxydants anticancéreux.
A part trois produits qui contiennent de la cire d'abeille (crème couvrante, baume pour les lèvres et « shimmer creme »), tous les produits sont purement végétaux.

Projets d'avenir de ONE Group

ONE Group travaille à remplacer le plus tôt possible ses flacons en plastique par des flacons en amidons de pomme de terre ou de maïs. En outre, il existe des projets concrets de couvrir dans un proche avenir toute la consommation d'énergie de la société ONE Groupe par une énergie éolienne propre et renouvelable.

Les possibilités de commande suivantes sont à disposition:

Boutique en ligne: www.onegroup.ch

Une liste de prix des produits peut également être commandée par écrit ou par téléphone auprès de:

ONE Group
Ruth Sommer und Beat Zgraggen
Flüelerstrasse 63
6460 Altdorf
Tel.: 078 613 16 03
E-mail: info@onegroup.ch

Si vous avez des questions sur les produits, veuillez vous adresser à:
Marianne Ogiegor
Tel.: 031 331 82 84
www.organics4you.ch
E-mail: mogiegor@befree.ch

Conseil végétarien

Riz Casimir

	Riz :
Cuire 250 g de riz parboiled	*dans*
500 ml d'eau salée	*jusqu'à ce qu'il soit tendre. Entre-temps,*
	Pour l'« émincé » sauce curry:
Couper finement 2 oignons moyens	*et les faire revenir*
dans un peu d'huile d'olive	*andünsten. Dann*
400 g de tofu	*Puis couper en dés de taille moyenne et les ajouter. Assaisonner avec*
2-3 c. à soupe de sauce soja	*et faire revenir le tout quelques minutes. Ensuite arroser de*
400 ml de bouillon de légumes	*et*
250 ml de lait de soja	
Râper finement une pomme pelée et	*l'ajouter. Assaisonner avec*
2-3 c. à thé de curry en poudre	*à volonté et laisser mijoter encore quelques minutes. A la fin, lier la sauce avec un peu de*
farine ou d'amidon	*si souhaité.*
	Pour les fruits:
Couper finement env. 750 g de fruits	*divers, les chauffer dans une poêle et les ajouter au plat de riz.*

Conseil : au lieu des fruits frais, on peut bien entendu employer des fruits en conserve.

Gâteau aux pommes et petits grains de pâte sablée

	Pour la pâte:
150 g de farine	
100 g de sucre	
50 g de farine d'amidon	
1 sachet de sucre vanillé	*et*
1 sachet de poudre à lever	*Mélanger. Ajouter ensuite*
80 ml d'huile de tournesol ou de colza	
150 ml de lait de soja	
1 petit flacon d'arôme de citron	*et travailler le tout pour obtenir une pâte onctueuse. Placer la pâte dans un moule démontable graissé (diamètre 25 cm) et répartir uniformément..*
	Pour la garniture:
env. 500-600 g de pommes	*Les peler, les épépiner et les répartir en tranches épaisses (12 par pomme) comme des tuiles sur la pâte.*
	Pour les petits grains de pâte sablée:
150 g de farine	
100 g de sucre	*et*
1 sachet de sucre vanillé	*Mélanger et ajouter*
75-100 g de margarine végétale	*en flocons, former des petits grains à la main avec tous les ingrédients et les répartir régulièrement sur les pommes.*
	Cuisson:
	45-50 min. à 175° C, sur la deuxième grille depuis le bas.